



Extrait du registre des délibérations
du Conseil de la Communauté de
Communes Touraine Vallée de l'Indre

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 31 MARS 2022**

N°D2022_022

**OBJET : ZAC D'ISOPARC A SORIGNY - APPROBATION DU COMPTE-RENDU
ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE (CRACL) AU 31 DECEMBRE 2020**

Date de convocation : le 25 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 40
Nombre de conseillers représentés : 9
Nombre de conseillers votants : 49

Le trente-et-un mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à Sorigny, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON.

Conseillers communautaires présents :

Monsieur Eric LOIZON Président, Mesdames Valérie ANDRÉ, Monique ARCHAMBAULT, Dominique BEAUCHAMP, Marie-Annette BERGEOT, Delphine BERRING, Agnès BUREAU, Isabelle DELACÔTE, Michelle DUVAULT, Anne-Sophie FERNANDES, Sylvia GAURIER, Séverine HEFTI-BOYER, Marlène LABRUNIE, Stéphanie LEFIEF, Sandrine PERROUD, Katia PREVOST, Sophie SEIGNEURIN, Sylvie TESSIER, Béatrice TILLIER, Messieurs Joël BADILLER, Fabien BARREAU, Jérôme BIROCHEAU, Jean-Luc CADIOU, Franck CHARTIER, Olivier COLAS-BARA, Romain DEGUFFROY, Frédéric DUPEY, Patrice GARNIER, Jean-Christophe GASSOT, Jean-Jacques GAZAVE, Frédéric GRILLET, Laurent GUENAULT, Alain JAOUEN, Philippe MASSARD, Patrick MICHAUD, Jean-Michel PAGÉ, Laurent RICHARD, James RIO, Eric RIVAL, Alexandre TRUISSARD.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Nathalie BERTON donne pouvoir à Jean-Christophe GASSOT
Olivier BOUISSOU donne pouvoir à Séverine HEFTI-BOYER
Christel DUCLOS donne pouvoir à Jean-Luc CADIOU
Alain ESNAULT donne pouvoir à Stéphanie LEFIEF
Sylvie GINER donne pouvoir à Béatrice TILLIER
Aline JASNIN donne pouvoir à Marlène LABRUNIE
Pierre LATOURRETTE donne pouvoir à Laurent RICHARD
Didier LAUMOND donne pouvoir à Frédéric GRILLET
Josiane LE BRONC donne pouvoir à Patrice GARNIER

Conseillers communautaires absents excusés :

Bénédicte BEYENS, Stéphane de COLBERT, Eric DELHOMMAIS, Emmanuel DUFAY, Patrick NATHIE, Alain PATRICE.

Secrétaire de séance : Jean-Luc CADIOU

Le parc d'activités d'Isoparc situé sur la commune de Sorigny est une opération d'aménagement à vocation commerciale et artisanale, que la SET réalise pour le compte de la Communauté de communes via une concession d'aménagement expirant le 31 décembre 2030.

VU l'arrêté préfectoral n°181-115 en date du 29 juin 2018 portant dissolution du Syndicat mixte Sud Indre Développement et intégration de son actif à celui de Touraine Vallée de l'Indre ;

CONSIDERANT le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale au 31 décembre 2020 ;

Après en avoir délibéré le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le rapport ci-annexé valant Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour la ZAC d'Isoparc à Sorigny dont les éléments budgétaires sont fondés sur les éléments comptables après clôture définitive des comptes au 31 décembre 2020.

Pour extrait conforme,

